# 30/05/2024 J.G. Dossier initial, première édition.

#### DOSSIER DE

## PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

**GAEC DU GRANIT** Maître d'ouvrage:

La Fage de Saint-Just

15320 VAL D'ARCOMIE

Localisation du/des projet(s): Rouchas de las Fourghes

**15320 VAL D'ARCOMIE** 

#### Description du projet de construction

- 1. Un hangar agricole à usage de stabulation libre (100% paillée) pour bovins.
- 2. Une citerne souple de 120 m3 (réserve à incendie)

#### Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	PLAN DE FACADES
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500		



SICA Habitat Rural - Cantal 26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 38

Aurillac, le 30/05/2024.

<u>Dessiné par:</u>

Julie GINISTY

N° Client: 0705

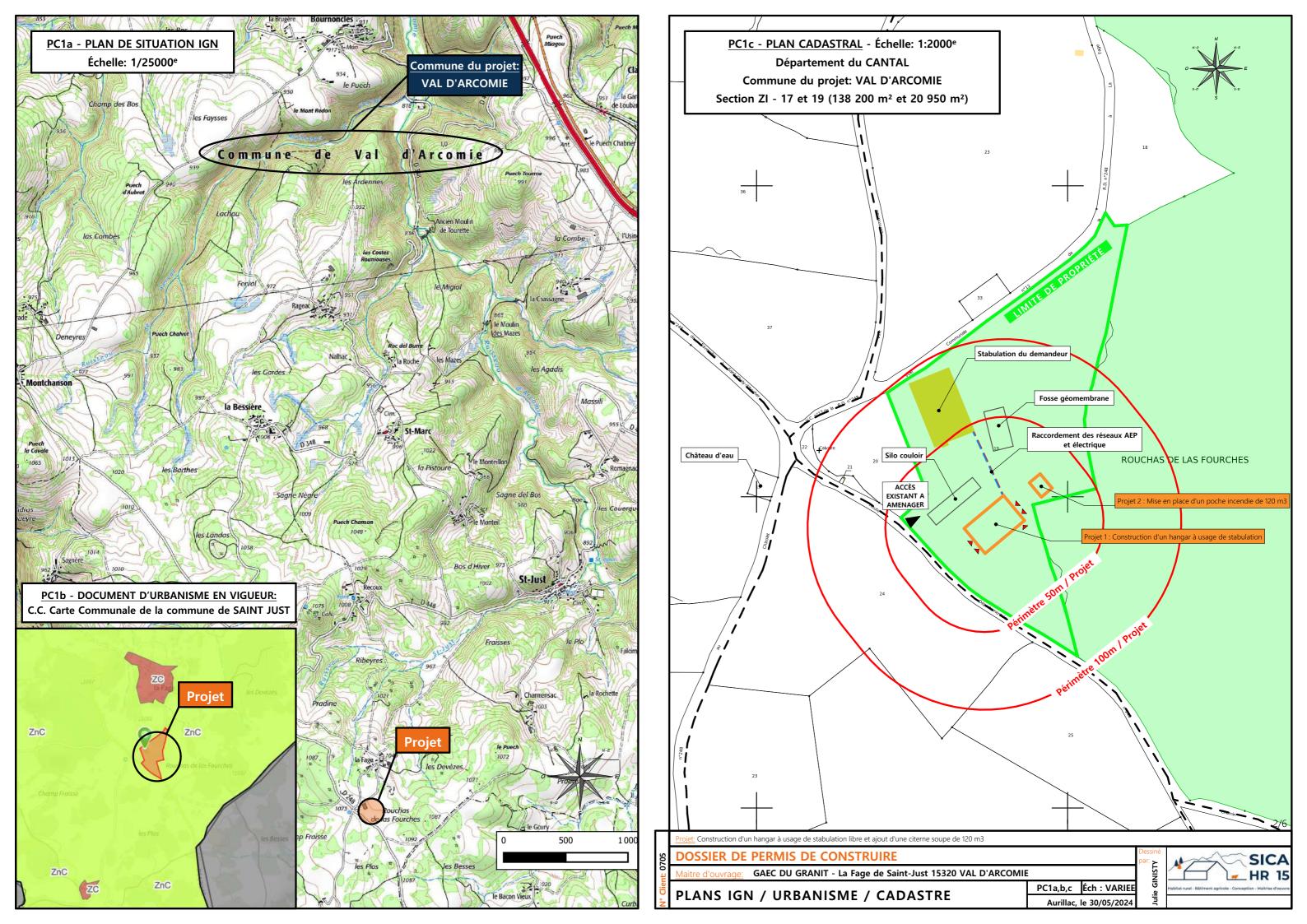
N° Document: PC01

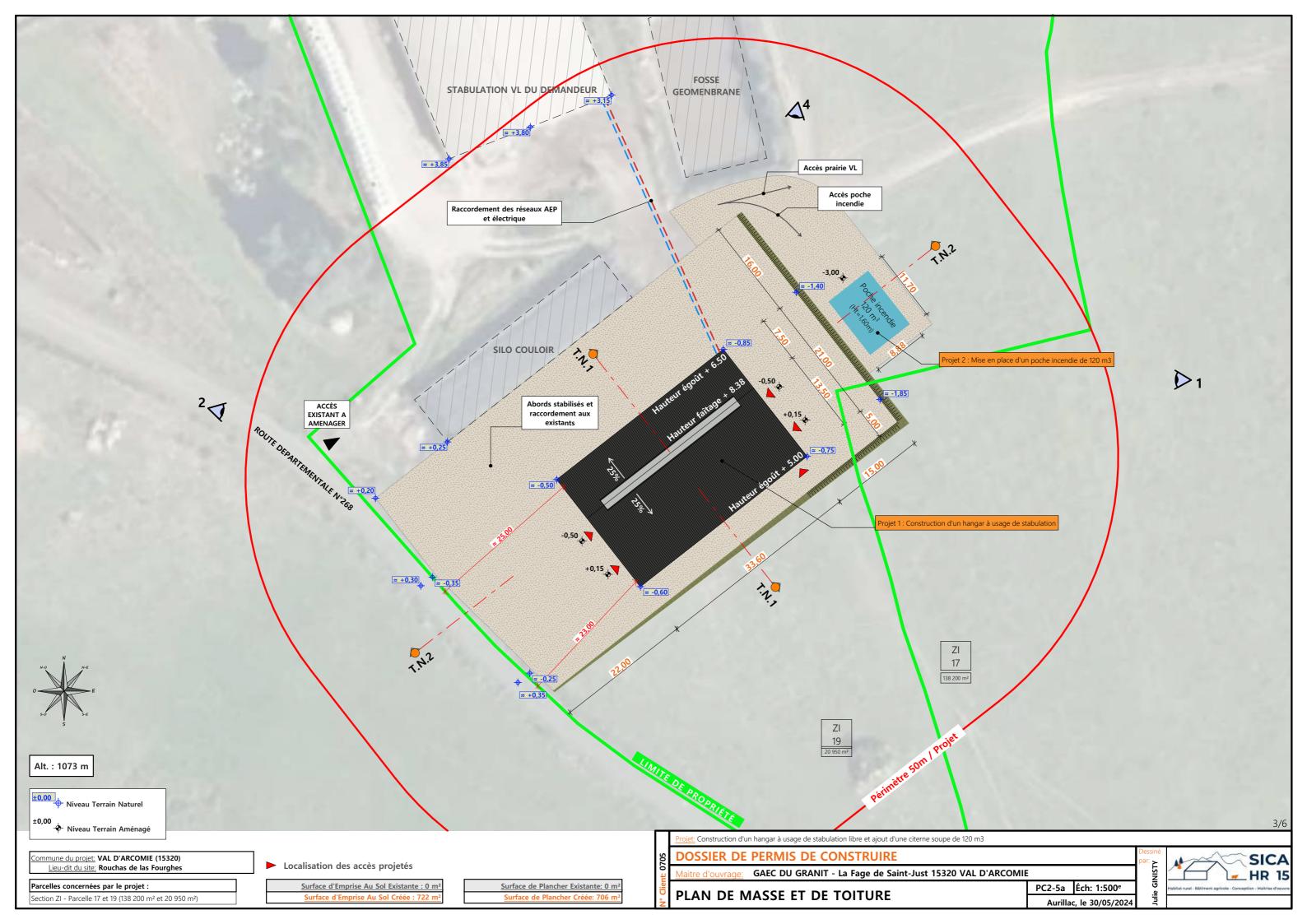
N° de page: 1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

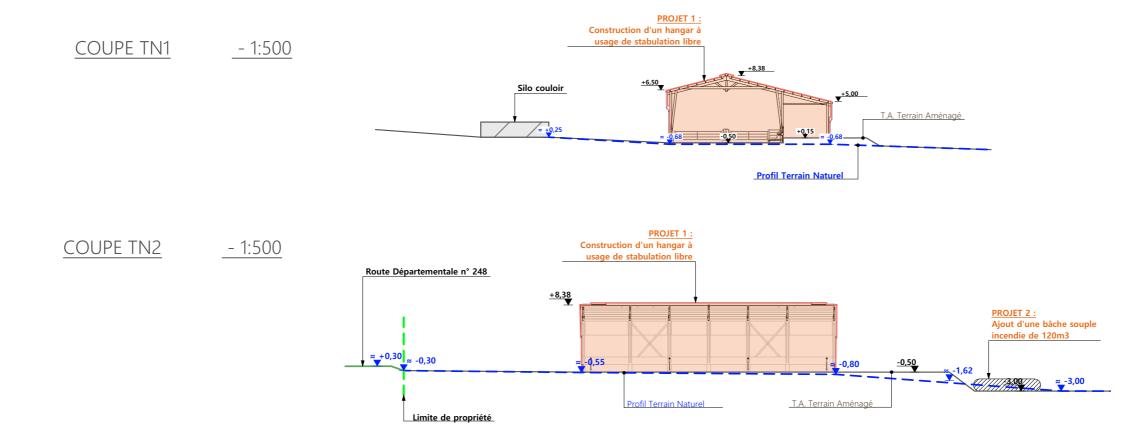
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.





#### PC3 - PLANS EN COUPE Échelle: 1/500e



### PC4 - Notice descriptive

#### Aspect : projet et localisation

Le projet du GAEC DU GRANIT consiste à construire :

- 1. Un hangar à usage de stabulation libre (aire paillée intégrale) pour bovins d'une surface d'emprise au sol nouvelle d'environ 722 m².
- 2. Une citerne souple de 120 m3 (réserve à incendie).

Le projet est situé sur la parcelle cadastrée "Rouchas de las Fourghes" en bordure de la route départementale n°248 sur la commune de VAL D'ARCOMIE (15320). La construction envisagée sera implantée sur les parcelles N° 17 et 19 de la section ZI.

Ce projet va permettre de supprimer un ancien tunnel (stockage après projet) et de décharger un bâtiment d'élevage (VL) existant.

Cette nouvelle implantation se justifie par un besoin de conserver une proximité avec les autres unités de l'exploitation (stabulation, silo couloir, fosse) afin de simplifier le travail au quotidien.

Il n'y a pas d'habitation de tiers à moins de 100 m du projet, ni de point d'eau cadastré à moins de 35 m.

Ce projet a pour objet de continuer à moderniser la structure d'exploitation, d'améliorer les conditions de travail et le logement des animaux.

#### Aspect : environnement

Le fumier compact issu des parcs paillés sera curé et stocké/épandu aux champs selon les conditions règlementaires.

#### Aspect: Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement assez faible, sous forme de déblai/ remblai.

La structure sera en bois, le bardage et les portes en métal isolé (RAL 7006). La couverture se fera en tôle acier isolée (RAL 7022) avec un dôme lumineux ventilé au faîtage.

Des éléments de polycarbonate seront insérés dans les façades afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et animer les façades. Les parties maçonnées apparentes seront des murs en béton (teinte : béton brut). La citerne souple sera de teinte grise.

L'accès existant depuis la route départementale n°248 sera aménagée. Les EP seront collectées et dirigées vers le milieu naturel. Les abords seront stabilisés avec de la pierre locale concassée.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci des éleveurs de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

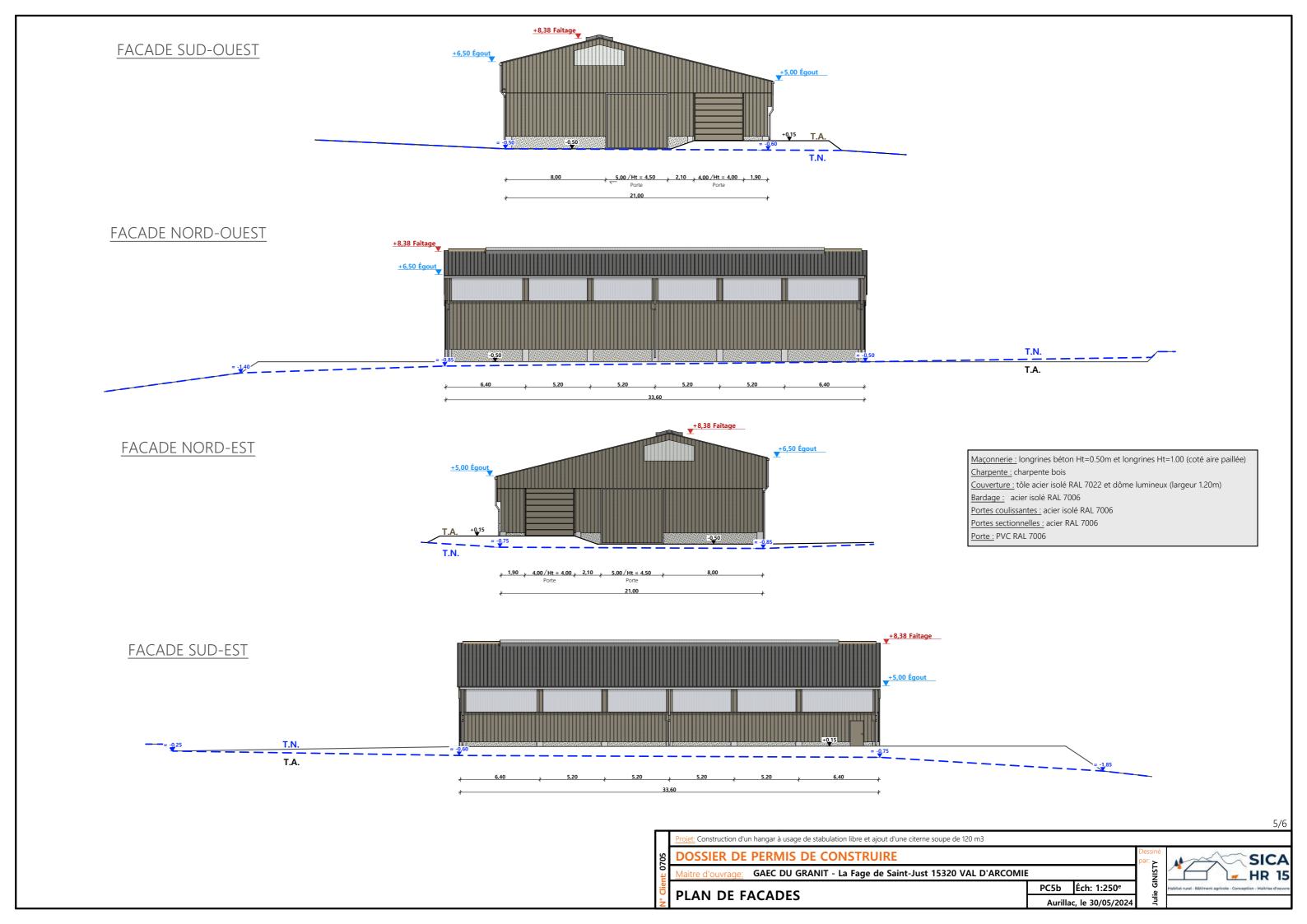
Projet: Construction d'un hangar à usage de stabulation libre et ajout d'une citerne soupe de 120 m3

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DU GRANIT - La Fage de Saint-Just 15320 VAL D'ARCOMIE

COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

PC3-4 Éch:1:500 e
Aurillac, le 30/05/2024

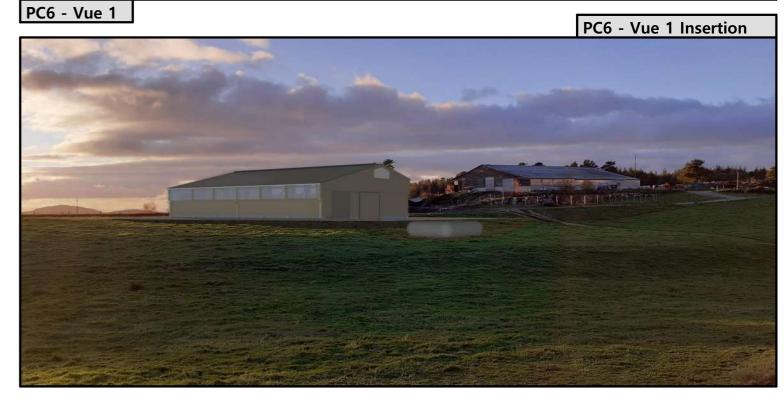












Projet: Construction d'un hangar à usage de stabulation libre et ajout d'une citerne soupe de 120 m3

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DU GRANIT - La Fage de Saint-Just 15320 VAL D'ARCOMIE

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch : SANS
Aurillac, le 30/05/2024

# 30/05/2024 J.G. Dossier initial, première édition. Modifications

#### DOSSIER

# TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage:

**GAEC DU GRANIT** 

La Fage de Saint-Just

**15320 VAL D'ARCOMIE** 

Localisation du/des projet(s): Rouchas de las Fourghes

**15320 VAL D'ARCOMIE** 

#### Description du projet de construction

1. Un hangar agricole à usage de stabulation libre (100% paillée) pour bovins. 2. Une citerne souple de 120 m3 (réserve à incendie)

#### Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPES DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:

#### Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 00









Aurillac, le 30/05/2024.

1/4

Dessiné par<u>:</u>

Julie GINISTY

N° Client: 0705

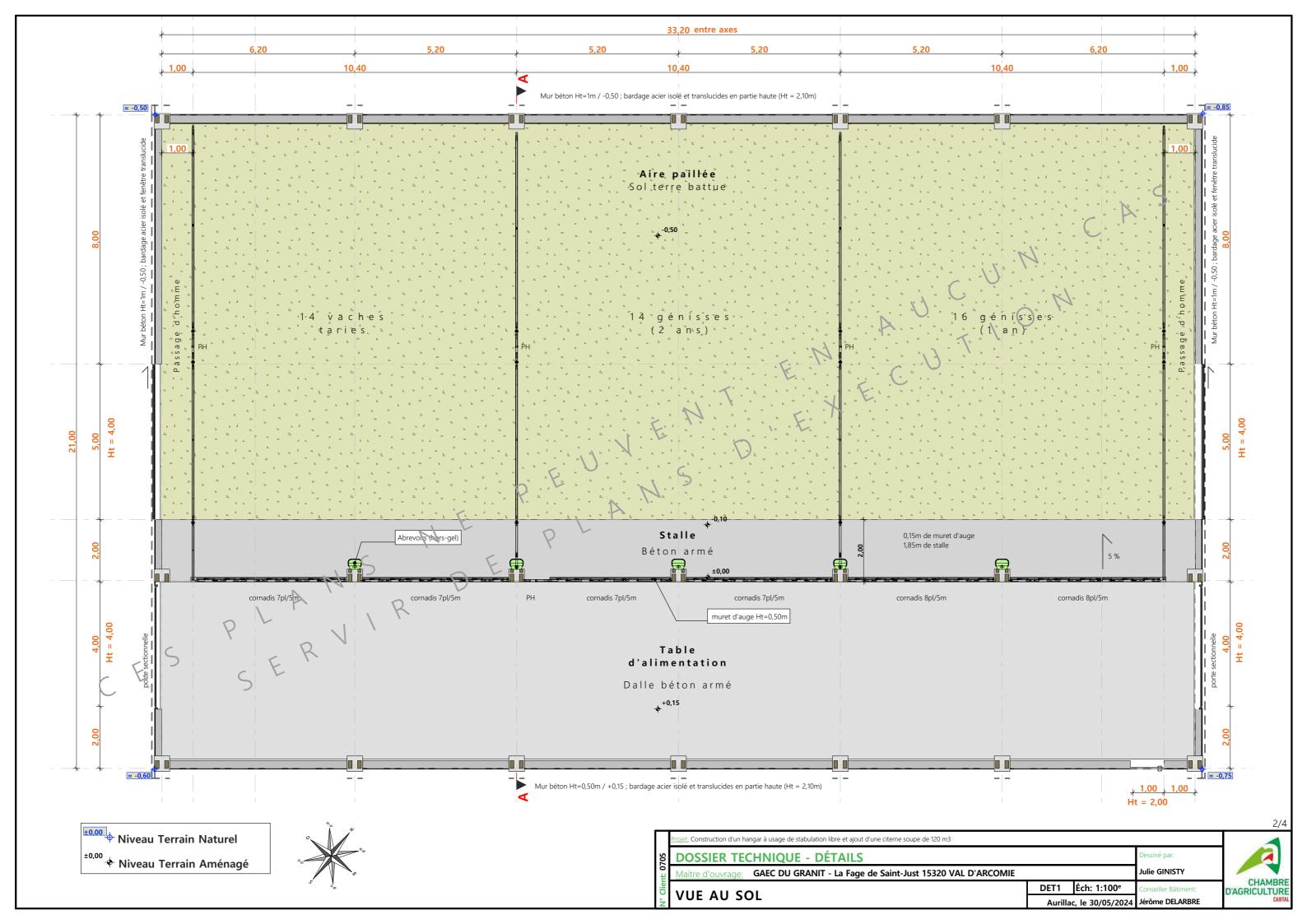
N° Document:

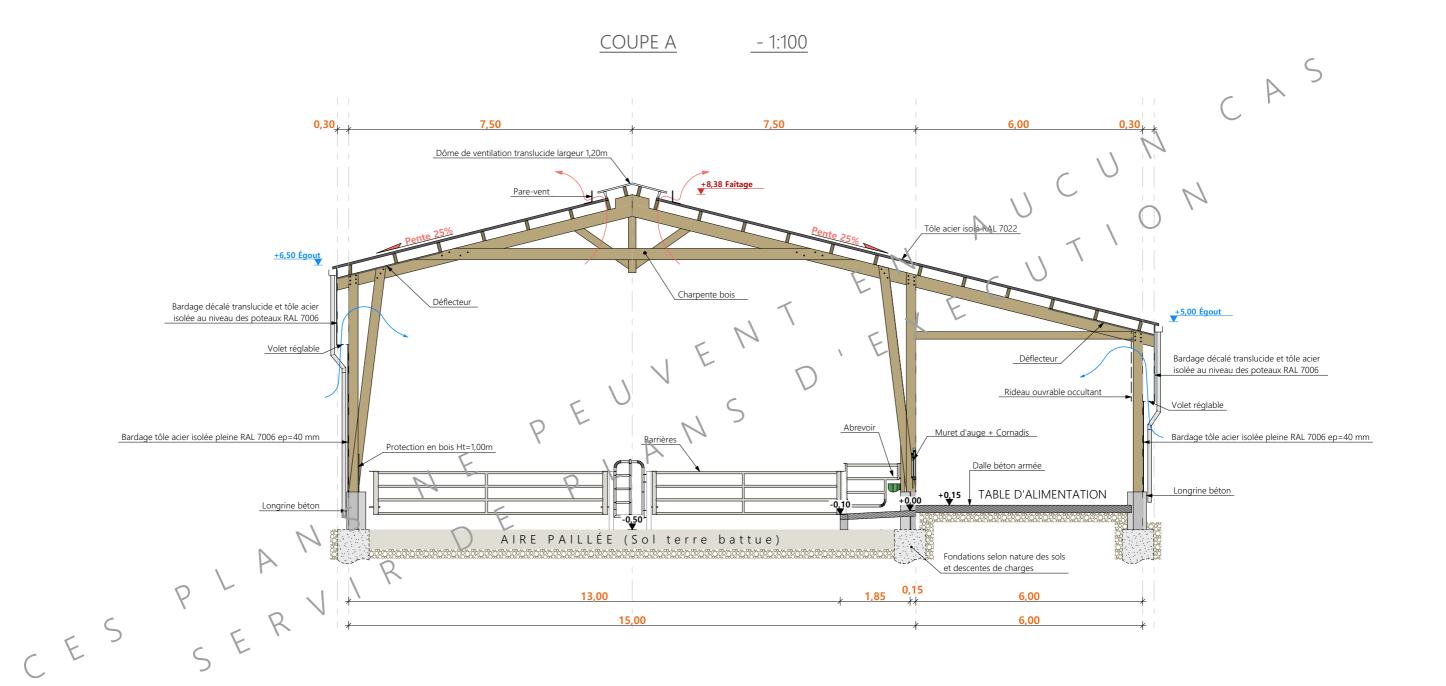
N° de page: TECH01

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaire pour l'instruction du permis de construir

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux

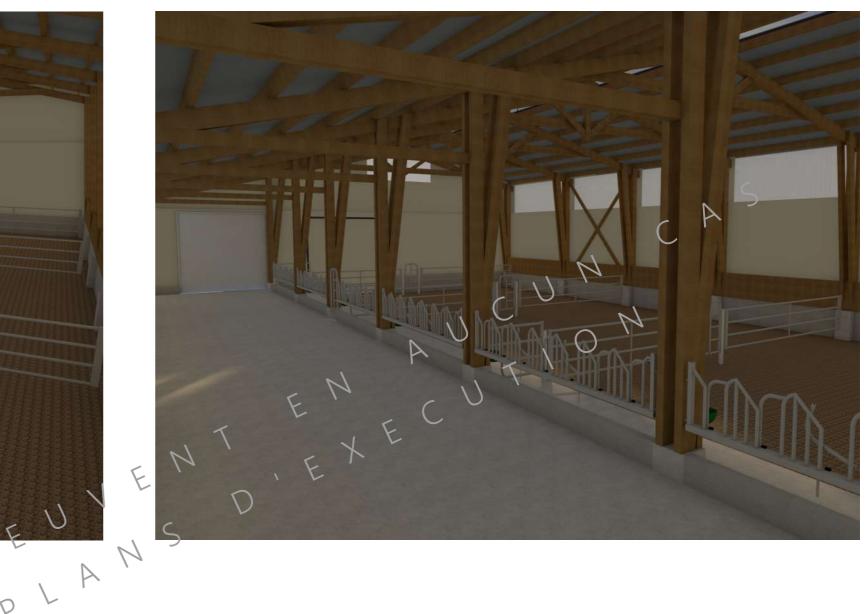
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

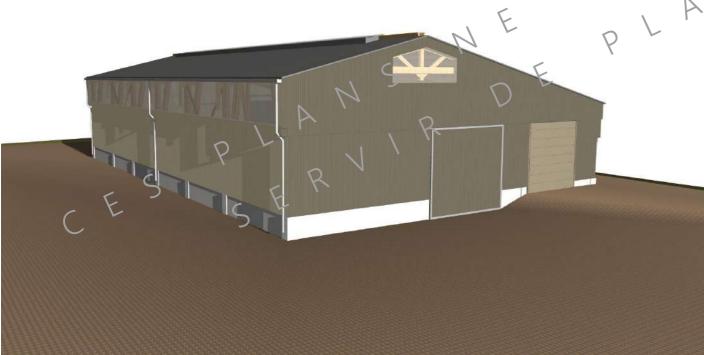




	Projet: Construction d'un hangar à usage de stabulation libre et ajout d'une citerne soupe de 120 m3				
202	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:	
ıt: 0				Julie GINISTY	
Clier	COUPES DE PRINCIPE A	DET2	Éch: 1:100e	Conseiller Bâtiment:	CHAM! D'AGRICULT!
ž	COUPES DE PRINCIPE A	Aurillac, le 30/05/2024		Jérôme DELARBRE	









ll	<u>Projet:</u> Construction d'un hangar à usage de stabulation libre et ajout d'une citerne soupe de 120 m3			B /
0705	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS	Dessiné par:		
# 0	Maitre d'ouvrage: GAEC DU GRANIT - La Fage de Saint-Just 15320 VAL D'ARCOMIE	Julie GINISTY		
Clier	DEDCDECTIVES 2D	DET3	Éch: e	Conseiller Bâtiment:
<u>•</u>	PERSPECTIVES 3D		le 30/05/2024	Jérôme DELARBRE

